

Assemblée Générale du 1er mars 2009

Rapport moral

« Vous aidez qui ? »

Cette question m'a été fréquemment posée cette année, dans et hors notre église. C'est le genre d'interrogations auxquelles j'ai souvent répondu, trop imparfaitement peut être.

« J'ai demandé de l'aide et je n'en ai pas eu ! »

Cette affirmation me bouleverse toujours ! Mais malgré notre désir de répondre, nous devons savoir refuser quand l'aide dépasse nos possibilités ou ne nous semble pas justifiée au regard d'autres situations. C'est pourquoi j'ai, cette année, l'intention de réfléchir avec vous sur les aides matérielles apportées en 2008 par votre Diaconat, qui s'affirme et est reconnu dans et hors notre église, comme « le service d'entraide de l'Eglise Réformée de Grenoble ».

Si c'est vraiment la crise, comme tout le monde le dit, les questions très concrètes qui suivent sont d'autant plus sérieuses à débattre :

- Avons-nous bien fait ?
- Avons-nous mieux fait que l'an passé ?
- Avons-nous fait plus que l'an passé ?
- Que devons nous mettre en place pour faire mieux et plus encore demain ...

Face à cette crise, nous aurons encore plus besoin votre confiance, nous devons nous organiser mieux, nous devons davantage encore nous appuyer sur notre église.

Mieux faire en temps de crise¹

Une crise qui n'est pas récente ...

- quand 16% de la population européenne vit en dessous du seuil de pauvreté (soit 817€ pour une personne seule)
- que parmi cette population pauvre, la moitié des personnes travaille et reste en dessous de ce seuil
- quand l'emploi n'est plus un rempart contre l'exclusion sociale
- quand trouver du travail ne permet plus d'en sortir.

Peut-on douter de cette crise, et de son ancienneté ?

Des réponses diversifiées

- en France, neuf minima sociaux coexistent (dans une complication administrative inimaginable)
- les aides complémentaires mises en place par les municipalités de l'agglomération grenobloise sont importantes
- les associations apportent une part considérable d'aides bien ciblées...

Dans ce contexte d'intervention sociale, notre action doit être complémentaire de toutes ces aides et non s'y substituer ou s'y ajouter. Nous devons aller là où l'intervention sociale ou associative ne peut aider. Je vais illustrer ce rapport avec quelques cas concrets, qui témoignent de ce qui fait la spécificité de notre action diaconale, selon nos partenaires qui ne partagent pas forcément notre foi, « chercher à inventer des rapports au sein desquels l'autre est d'abord un frère ou une sœur et surtout pas un problème. »

¹ Chiffres issus du colloque européen sur « les minima sociaux en Europe » tenu en juin 2008 à Marseille

Ainsi, nous avons logé en hôtel un demandeur d'asile, qui, ayant suivi un parcours atypique pour arriver dans notre agglomération, échappait au dispositif d'aide et d'hébergement. Nous l'avons fait tandis que nos partenaires, ASA, Accueil SDF faisaient le forcing pour le faire admettre dans ces dispositifs. Nous avons cessé dès qu'il a pu être pris en charge comme d'autres. Bien sur, il n'est pas le seul dans ce cas, mais celui-ci, nous le connaissions.

Avons-nous bien fait ? Avons-nous mieux fait que l'an passé ?

Le diaconat a 2 instances qui distribuent des aides matérielles :

1- **L'Equipe d'entraide**, qui depuis de longues années se réunit chaque mois afin d'apporter des réponses appropriées aux demandes des services sociaux sous forme d'aide financière. Des contacts sont établis avec les services sociaux ou avec d'autres associations chaque fois que cela est nécessaire. Les montants accordés restent modestes. C'est par le biais du budget exécuté que l'AG valide les dépenses de cette équipe qui suit des critères et des modalités d'attribution connus, pour des cas définis, sur des demandes instruites par les assistantes sociales de secteur.

2- **Un service de prêts et d'aides exceptionnelles** mis en place depuis 2 ans, pour répondre à des demandes d'autres groupes du diaconat (courte échelle, échoppe) ou de membres de la paroisse, ou de partenaires extérieurs... Les demandes arrivent vers l'un ou l'autre des membres du bureau. Ce sont des personnes du bureau qui débattent et décident de la nature de l'aide qui sera accordée ou refusée (dons ou prêts). Ces membres du bureau rencontrent le futur bénéficiaire et celui-ci est dans la plupart des cas, accompagné par une personne de la paroisse. Ces aides répondent à des situations exceptionnelles par nature, et posent donc à chaque fois la question du choix, des priorités et des risques pour le diaconat. Le bureau bénéficie d'autonomie pour juger et répondre rapidement, le contrôle se fait a posteriori par le comité, et en AG, par le biais du budget exécuté, approuvé ou non.

Les aides exceptionnelles : intervenir, c'est prendre un risque

Sens et contresens de l'aide

Mais intervenir au cas par cas, avec souplesse, c'est prendre un risque, un risque d'aide inutile ou partielle. Un projet raté, ce n'est pas seulement du temps et de l'argent gâché, ça peut être néfaste et avoir des effets pervers. Des interventions bien intentionnées mais mal averties peuvent empêcher des bénéficiaires de se redresser.

Répondre à un vrai besoin

Intervenir, c'est aussi prendre un risque d'action qui vise juste, d'initiative modeste qui a pour effet un vrai changement. Dans des situations mouvantes, il faut des interventions souples.

Ainsi le cas d'une personne qui s'est totalement mise dans son tort, en refusant de régler son forfait hospitalier. Nous avons négocié l'étalement de la dette et l'abandon des poursuites avec l'hôpital et enclenché la reprise des versements en commençant nous même, conditionnant notre aide à une reprise des paiements. La famille a ainsi pris le relais et pris contact avec les services de santé et sociaux. Dans ce cas, notre intervention financière a été très modeste.

Intervenir, c'est aussi apporter des réponses à des besoins exprimés par ceux qui les portent.

C'est pour cette raison que nous avons attribué un prêt à une personne qui, suite à l'obtention d'un titre de séjour avec autorisation de travailler a suivi une formation dont une partie restait à sa charge.

Une vraie aide est une aide qui répond à une demande et non à la nôtre. Et le besoin des gens n'est pas forcément celui qu'on pense, leurs priorité est leur, pas forcément la notre.

C'est ce que nous avons fait quand nous avons attribué un prêt important pour aider une personne de notre paroisse, que nous connaissons bien, qui n'est pas coutumière des aides sociales et qui, suite à un accident de parcours, s'est laissé sombrer avant de réagir ... trop tard.

Intervenir, c'est établir des critères

Etablir des critères, c'est prendre le risque de répondre à des pauvretés imaginées par ceux qui fixent les règles, loin des réelles difficultés. La culture du demandeur n'est pas toujours ce qu'on s'imagine, ni ce qu'on souhaiterait qu'elle soit, et la demande peut nous aussi choquer.

Nous avons refusé, à l'Equipe d'Entraide et au Bureau, la prise en charge même partielle du rapatriement d'un corps au pays, d'origine, parce que les frais sont énormes. Avons-nous eu raison ? Avons-nous eu tort ?

Intervenir, c'est choisir des bénéficiaires

Nous aidons ceux que nous accompagnons

Alors, nous avons adopté une règle : Nous aidons ceux que nous accompagnons, ou que vous accompagnez dans notre communauté, ou dans nos partenariats, ceux avec qui nous avons, (ou vous avez) créé un lien.

Ainsi, nous versons à une famille et à sa demande, une somme d'argent pour aider une jeune femme avec un enfant, qui, du fait du type de procédure d'examen de son dossier, n'entre pas dans les aides existantes.

Il est légitime d'être écouté et il y a un temps pour ça !

Le choix des bénéficiaires des aides pose la question de la Justice ou de l'injustice des aides par rapport aux besoins et par rapport à ceux qui ne les ont pas exprimés, parce qu'ils ne savent pas qu'elles existent ! C'est pourquoi nous voulons être à l'écoute, venez nous parler, nous avons un temps pour ça ! C'est Porte Ouverte, tous les mardis de 17 à 19h (hors vacances scolaires) pour les membres de notre communauté. Vous pouvez venir poser une demande, pour vous ou une autre personne. Cette Porte Ouverte sur les membres de la communauté est une porte ouverte sur la cité. Nous ne répondons pas sur le champ, mais après débat et réflexion, et dans un délai raisonnable.

Accompagner, c'est quoi ?

Ces aides et prêts exceptionnels s'inscrivent dans la durée en s'appuyant toujours sur des rencontres et sur un accompagnement, d'abord par la personne de notre paroisse qui a posé la demande, ensuite en cas de nécessité en contactant une de nos associations partenaires.

Notre diaconie n'est pas que financière avec des dons ou des prêts. Il y a toujours avec ce groupe, un accompagnement pour créer des relations humaines. Nous constatons que presque toujours, les personnes ont davantage besoin d'accompagnement que d'argent, et nous pensons que le droit à l'erreur que nous revendiquons doit se faire au détriment du diaconat et non des personnes.

« Notre société est globalement malade de réduire les relations humaines aux échanges marchands »²

Nous avons visiblement fait plus que l'an passé

² Message de Noël du conseil des églises chrétiennes en France qui appelle pour 2009 à l'espoir d'une solidarité renouvelée dans un meilleur partage.

Mais est-ce bien ?

La limite de nos aides, ce sont d'abord nos ressources en personnes, nos forces, et bien sûr nos capacités financières

Notre financement, ce sont majoritairement vos dons. Le rapport financier montre un accroissement significatif du montant des aides versées, que ce soit par l'équipe d'entraide, ou que ce soit par l'équipe des aides exceptionnelles. Cela pose la question de la maîtrise des dépenses, et ce qui en découle, la gestion.

Votre confiance

Cette AG pour nous est précieuse,

- elle est le temps du contrôle de ce qui a été fait, du contrôle des fonds dépensés
- Elle est le temps de l'attribution de l'accord ou du refus de la confiance que vous mettez en votre comité
- Elle est le moment de confier le travail à faire à votre comité
- Elle est le moment de rappeler que le sens des actions du diaconat s'appuie sur la Parole

Le premier chantier à ouvrir : un cadre souple pour que notre réponse soit juste

Nous allons bâtir un cadre plus lisible pour les demandes d'aides et de prêts exceptionnels, avec description des démarches à suivre avec une équipe restreinte de personnes plus accessibles et des liens plus serrés avec ce qui existe.

Un cadre qui permette plus de lisibilité des aides, plus de transparence et qui respecte l'indispensable confidentialité des bénéficiaires. Une équipe qui décide de la légitimité de la demande.

Qu'on ne nous dise plus sans comprendre «J'ai demandé et je n'ai pas été aidé » !

C'est ce qui nous est arrivé avec des demandes de bourses pour les camps de jeunes. Le diaconat ne participe pas au financement des camps, mais il aide des familles sous conditions de ressources et sur dossier, à partir d'un barème mis en place cette année et qui sera discuté chaque année par le comité.

Réfléchir au sens de « service », avec le conseil presbytéral

Église et diaconie, une mission commune

Le Diaconat fait partie intégrante du projet de l'Église réformée de Grenoble, puisqu'il en est le « service ». La relation perdure, parce qu'elle s'enracine dans une conviction partagée :

- La vocation de l'Église est de porter dans le monde l'espérance de l'évangile. Par ses actions et son réseau de partenaires, le Diaconat est au cœur du monde.
- Pour renforcer cette conviction, le Diaconat anime un culte diaconal. Les bénévoles engagés dans le Diaconat savent que le sens de leur action s'enracine dans la Parole.

Diaconat et Église partagent un même horizon : un monde où chacun a sa place. Ceci implique d'apporter non seulement une aide matérielle, mais aussi un accompagnement, pour permettre aux plus fragiles de relever la tête. C'est ainsi que dans certaines actions, l'église et le diaconat, sont témoins ensemble, comme dans les Cercles de silence, ou « solidair'été » ou « solidair'année », sans que l'on puisse savoir si l'on est présent en tant que membre du diaconat ou de l'église.

Le diaconat a besoin de l'église, parce qu'il ne sait pas se mettre en avant. Quand il témoigne, il privilégie l'expérience vécue, la rencontre (comme lors du forum de mai, sur le thème « aller à la rencontre de l'autre ») L'église peut nous aider à témoigner avec plus de visibilité.

La diaconie, en lien avec les êtres qui souffrent et qui subissent le plus durement les injustices doit dire ce qu'elle voit, ce qu'elle entend, ce qu'elle comprend. Car, comme dit ce passage de la charte de la Fédération Entraide Protestante,

« ... au-delà de l'aide immédiate, ils (les adhérents à la FEP) s'attachent aussi à discerner et à nommer les causes des souffrances et de la pauvreté. » ...« ... ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu et proclamer l'espérance de la réconciliation et oeuvrer pour un partage plus équitable des richesses et des joies qui font vivre ».

Conclusion

Ce rapport moral est focalisé sur les aides matérielles, mais n'oublions pas tout ce qui a été fait dans les autres groupes, inlassablement, sans bruit mais avec fidélité, à l'Echoppe, au Marché de Noël, dans le réseau Solidarité Fraternité. N'oublions pas tout ce qui a été continué avec nos partenaires classiques et commencé avec des partenariats nouveaux lors de la Semaine de la Solidarité Internationale et les Cercles de Silence. Vous en prendrez connaissance avec le Rapport d'activité qui va vous être présenté.

Durant cette AG, l'équipe que constitue le comité va se renouveler et s'élargir, c'est donc une équipe enrichie qui va travailler toujours dans le souci de trouver de solutions aux questions que vous nous posez.

Je voudrais, comme les années passées, vous remercier fortement pour les dons qui nous permettent de répondre aux sollicitations. Et puis, derrière tous les projets, services, actions, ce sont près de 100 personnes qui se sont ponctuellement ou plus largement engagées. Elles ont contribué, selon une estimation globale faite avec notre trésorier, à aider directement près de 2000 personnes. Si l'on considère l'impact de cette aide sur leur famille, ce chiffre est bien plus élevé...

Enfin, je voudrais chaudement remercier 2 personnes sortantes, qui ont marqué fortement le diaconat pendant leurs mandats, René Schaerer et Jean Paul Meyer, et féliciter ceux qui ont renouvelé ou pris un mandat au comité.

Anne Marie CAUZID,
Présidente du Comité du Diaconat